

SECTEUR ST-RAYMOND ET ABORDS DU CUSM

SÉANCE D'INFORMATION

12 février 2013

Présentation de la Commission



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca

Survol

- Mandat et démarche de la commission
- Comité de travail
 - Contexte, mandat et composition
 - Résultats du comité
 - Enjeux
 - Éléments de vision
 - Hypothèses et principes d'aménagement
- Des sujets à préciser

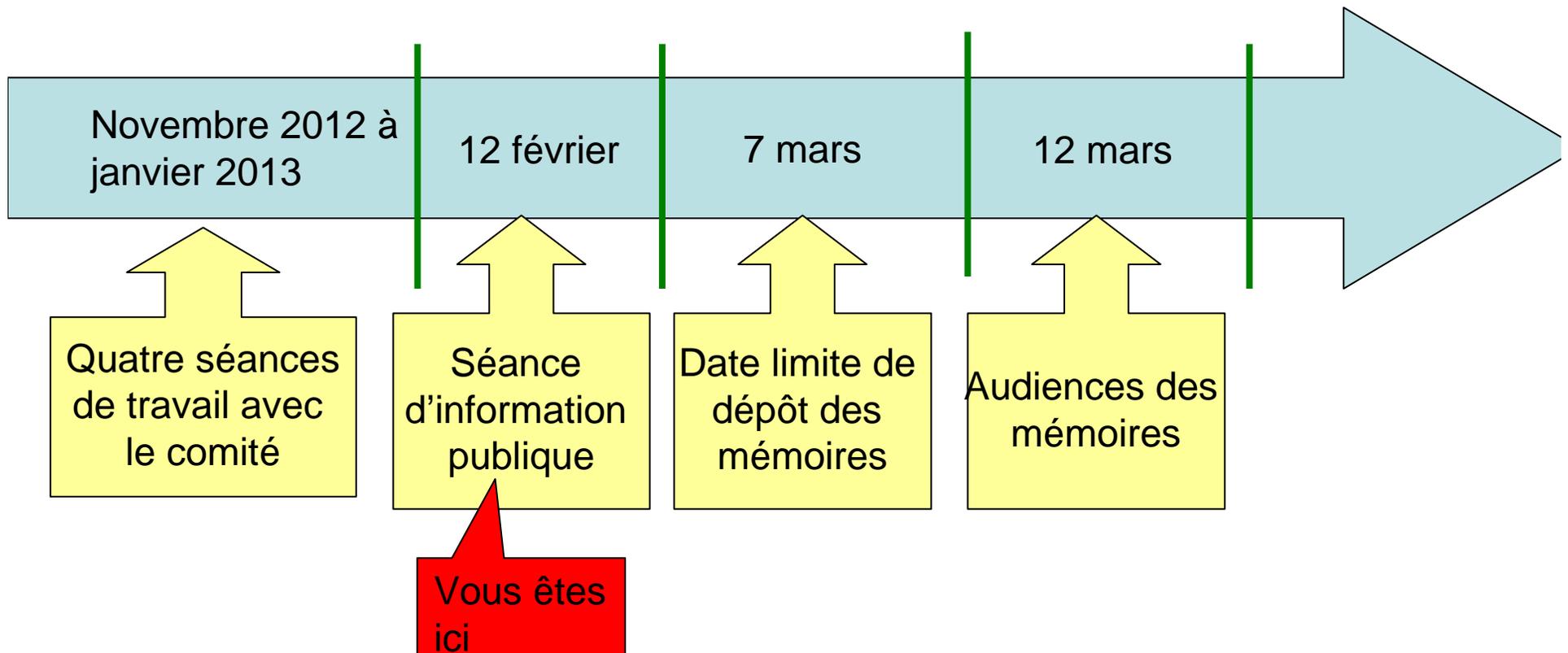


Mandat de la commission

« Assurer la tenue d'activités d'interaction avec le public visant à dresser un état de la situation du secteur du sud-est du quartier Notre-Dame-de-Grâce (secteur Saint-Raymond-Abords du CUSM), à identifier les enjeux relatifs à sa mise en valeur éventuelle ainsi qu'à définir les principes d'aménagement urbain, dans le cadre de la préparation d'un programme particulier d'urbanisme(PPU) »



Démarche de la commission



Le comité de travail

Mandat du comité

- Partager entre les membres leur vision de l'état de la situation, des enjeux et des contraintes, du secteur;
- Identifier des gains possibles pour la population;
- Déterminer des principes et des orientations d'aménagement pour le PPU



Le comité de travail

Contexte:

- Démarche de consultation en amont
- Prise en compte des projets de développement du quartier



Le comité de travail

Composition du comité :

- Organismes communautaires du secteur à l'étude
- Instances publiques responsables de projets de développement sur le territoire
- Quelques citoyens membres du comité de bon voisinage ou de résidents dans le secteur à l'étude



Résultats des travaux du comité d'orientation

- Cinq enjeux importants
- Quatre éléments de vision
- Six principes d'aménagement
- Quelques opportunités et gains potentiels



Des enjeux pour le secteur

1. Des lieux à requalifier
2. Des trames urbaines brisées à reconstituer
3. Des quartiers à valoriser
4. Des moyens de transports alternatifs à valoriser et à inscrire dans l'aménagement urbain
5. Des équilibres à maintenir voire même à garantir



Des éléments de vision

- Construire un quartier avec une offre de logement mixte et abordable et en gardant présent à l'esprit la qualité de vie des résidents actuels
- Privilégier les services de proximité et les lieux de rencontres (institutions et lieux publics)
- Développer un quartier vert , désenclavé et interconnecté à son environnement
- Élaborer des mécanismes de participation avec la population locale et les institutions



Des principes d'aménagement

- Augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes;
- Accroître la densité de la population par des stratégies de qualification de l'environnement tout en maintenant des logements à prix abordable;
- Assurer l'interconnectivité entre les secteurs du quartier et entre le quartier, l'arrondissement et le centre-ville;
- Faciliter les déplacements
- Planifier et aménager le quartier en s'appuyant sur un partenariat institutionnel-communautaire;
- S'appuyer sur les caractéristiques socioculturelles du quartier dans la conception et la mise en œuvre d'un plan de mise en valeur.



Des hypothèses à explorer

1. Concentrer l'activité liée à l'hôpital autour des rues Maisonneuve ouest, Décarie sud et sur le côté nord de Saint-Jacques.
2. Requalifier des portions du quartier Saint-Raymond



Des hypothèses à explorer

3. Aménager un meilleur corridor piétonnier le long de Sherbrooke entre Claremont et Girouard
4. Définir maintenant les usages futurs de terrains qui pourraient devenir disponibles à l'avenir
5. Traiter le tronçon Upper Lachine entre Décarie et Girouard, ainsi que la bretelle d'accès à l'autoroute 15 sud sur Girouard comme un seul espace à verdir et aménager pour les piétons et les cyclistes et favoriser un espace animé.



Des sujets à préciser

- La place des arts et de la culture dans le quartier.
- La trame verte, comment lier les espaces verts existants, ceux qui vont être créés par les travaux, la falaise ?
- Enclavement/Désenclavement : avantages et inconvénients ?
- Dans l'idée d'un redéveloppement de Saint-Jacques, devrait-on permettre la construction des deux côtés de la rue ou seulement sur la portion nord ?
- Quel développement pour la falaise ?
- Doit-on créer d'autres bandes ou pistes cyclables ?
- Doit-on profiter des travaux en cours et des détours pour changer de façon permanente la vocation de certaines artères ?
- Doit-on faire de l'accès à des locaux communautaires une condition de redéveloppement de certains secteurs ?



Et vous, vos questions?



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ocpm.qc.ca